

hommes. CFC y examine le contexte actuel dans lequel s'inscrit la réalisation d'une analyse comparative entre les sexes au sein du gouvernement fédéral, en mettant en lumière les aspects que l'on considère très importants pour la création d'un environnement favorable. Le document présente ensuite deux études de cas portant sur des changements dans le secteur des politiques, qui illustrent la difficulté d'effectuer des analyses comparatives efficaces et d'influencer les processus décisionnels. Enfin, le document examine certains défis et les prochaines étapes à franchir en vue de l'application d'une approche plus systématique et pansectorielle de l'élaboration de politiques en faveur de l'égalité.

À l'échelle internationale, CFC participe activement à des réunions à l'échelon ministériel ou à d'autres réunions de l'Organisation des États américains, du Forum de coopération économique Asie-Pacifique, de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, du Commonwealth, de *La Francophonie* et de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ces réunions contribuent à promouvoir, au sein de ces organisations internationales, des objectifs communs en matière d'égalité entre les sexes et des pratiques fondées sur l'analyse comparative.

Le Canada participe activement, au sein de ces organisations, à l'élaboration de nouveaux mandats et de nouveaux plans d'action en faveur de la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'intégration de points de vue tenant compte des sexospécificités dans l'élaboration des politiques comme le Programme interaméricain de promotion des droits humains des femmes, de l'équité et de l'égalité entre les sexes.

En novembre 1998, avec l'appui de CFC, le Metro Action Committee on Public Violence Against Women and Children et le projet international sur les droits des femmes du Centre d'études sur les réfugiés de York University ont organisé une réunion portant sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Plus de 40 représentants de toutes les ONG au Canada, des fonctionnaires fédéraux et des universitaires ont participé à la réunion qui a permis de mieux comprendre la CEDAW grâce à un dialogue ouvert sur les réalisations de cette Convention de l'ONU et la manière dont il serait possible de l'exploiter plus efficacement pour faire progresser ce dossier. Les participants ont défini des mesures pratiques destinées à améliorer les processus d'établissement de rapports et de surveillance que doivent utiliser les ONG, les universitaires et les gouvernements. Ils ont discuté de l'élaboration de stratégies plus efficaces d'utilisation de la Convention et de son Protocole facultatif, ont commenté un rapport provisoire préparé par le Canada et contribué à une étude pilote effectuée dans six pays sur l'impact de la CEDAW. Le rapport définitif a été présenté au Comité de la CEDAW à New York (États-Unis) en janvier 1999.

CFC a également cofinancé l'atelier interaméricain sur les droits de propriété intellectuelle des femmes autochtones qui s'est tenu à Ottawa en avril 1999 et auquel ont participé des femmes autochtones de 20 pays. L'atelier a été convoqué par les Femmes autochtones des Amériques, une organisation internationale créée par des organisations canadiennes de femmes autochtones pour améliorer la situation socio-économique et juridique des femmes autochtones dans les Amériques.